

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des expositions - 46 route de MACON - 71120 CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 10 décembre 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_116 - FINANCES DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE GEMAPI

Depuis le vote du budget primitif du 11 décembre 2023 et supplémentaire du 1^{er} juillet 2024, certains mouvements de crédits s'avèrent nécessaires sur le budget annexe Gémapi.

Les crédits budgétaires inscrits au compte 2031 « Frais d'études » du budget GEMAPI s'élèvent à 15 443 €. Ce montant estimé doit être revu à la hausse pour mandater la facture de l'entreprise MAPSPRO d'un montant de 19 800 € TTC qui est arrivée tardivement en 2024 (relevé topographique du système d'endiguement de Digoin).

Il est nécessaire d'abonder le compte 2031 à hauteur de 4 500 €.

Ce montant sera déduit des dépenses de fonctionnement inscrites à l'article 611 « Contrat de prestations de services » pour être affecté en dépenses de fonctionnement au compte 023 « Virement à la section d'investissement ».

Ainsi, un prélèvement sur la section de fonctionnement au compte 023 « Virement à la section d'investissement » se fera au bénéfice du compte 021 « Virement de la section de fonctionnement » de la section d'investissement à hauteur de 4 500 €.

En section de fonctionnement :

En dépenses, l'article 611 du chapitre 011 « Charges à caractère général » est réduit de 4 500 €.

En dépenses, le chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » est augmenté de 4 500 €.

En section d'investissement :

En recettes, le chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » est augmenté de 4 500 €

En dépenses, l'article 2031 du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » est augmenté de 4 500 €.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2311-1 et suivants relatifs au vote du budget de la commune qui s'applique aux EPCI,

Vu la délibération 2023_090 du 16 octobre 2023 du Conseil de communauté relative à la décision modificative n°1 du budget annexe Gémapi,

Vu la délibération du Conseil de communauté relative à l'approbation du budget pour l'exercice 2024,

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Considérant le devis n°i-23-06-3 du 14 septembre 2023 validé « bon pour accord » le 24 octobre 2023,

Considérant l'exécutive tardive de la mission compte tenu d'une météorologie peu favorable et de la nécessité de faire réaliser des travaux de débroussaillage préalables,

Vu la facture en date du 14 novembre 2024 reçue par les services de la Communauté de Communes le 14 novembre 2024,

Vu l'absence des crédits suffisants en section d'investissement,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe GEMAPI comme suit :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-811-735 : Contrats de prestations de services	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-735 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	4 500.00 €	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-735 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 500.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 500.00 €
D-2031-735 : Frais d'études	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	4 500.00 €
Total Général		4 500.00 €		4 500.00 €

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Marie-France MAUNY
Membres présents à la séance : 58	Votants : 66

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Franck BASSET, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, JOURNET Pauline, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Pierre BERTHIER à Gérald GORDAT, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Julien GAGLIARDI à David BÊME, Edith TERRIER à Aurore PERRIER, Lolita RODRIGUEZ à Nicole GEORGES, Béatrice LECONTE à Anne-Thérèse BLANCHARD, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Yves LABAUNE à Gilles PERRETTE

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Jean-Marc NESME, André RIBOULIN

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 16 décembre 2024
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais